

Communiqué de presse



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, en plein accord avec Eric Piolle, Maire de Grenoble, et avec le soutien unanime de Jean-Jack Queyranne, Président de la Région Rhône-Alpes et de Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental de l'Isère, a donné son agrément à la nomination de Rachid Ouramdane et Yoann Bourgeois à la direction du Centre Chorégraphique national (CCN) de Grenoble, à compter du 1^{er} janvier 2016, pour succéder à Jean-Claude Gallotta.

Nés respectivement en 1971 à Nîmes et 1981 dans le Jura, Rachid Ouramdane et Yoann Bourgeois sont danseurs, chorégraphes, acrobates, acteurs et jongleurs. Diplômé du Centre National de Danse Contemporaine d'Angers en 1992 pour l'un, du Centre National des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne qu'il aura traversé en alternance avec le Centre National de Danse Contemporaine d'Angers pour l'autre, ils se lancent tous deux dans le processus de création dès la fin de leurs études.

Artistes reconnus au plan national et international, ils proposent une association inédite entre danse et cirque dans un esprit d'innovation artistique et d'ouverture. Leur projet, baptisé *Les horizons mobiles*, repose sur les notions de rencontre, d'altérité, d'élargissement et de relais. Leur ambition est de créer un véritable pôle de production chorégraphique permettant la création au sein du CCN d'une « ruche d'artistes ». Les collaborations envisagées offrent un éventail large d'esthétiques en lien direct avec les enjeux de société et une large ouverture aux jeunes générations à travers la mise en place d'un pôle numérique pour un plateau augmenté.

Fondé en 1984 autour de la compagnie de Jean-Claude Gallotta, le CCN de Grenoble entretient un rapport étroit avec la Maison de la culture de Grenoble, aujourd'hui devenue MC2. Avec le départ de Jean-Claude Gallotta, c'est une page importante qui se tourne avec un enjeu fort pour inventer une nouvelle relation avec la MC2 mais aussi avec les partenaires nombreux sur le plan local et régional.

La Ministre tient particulièrement à saluer l'engagement exceptionnel et exemplaire de Jean-Claude Gallotta depuis l'origine à la direction du Centre chorégraphique national de Grenoble. Il poursuivra sa carrière artistique en compagnie, soutenue par l'Etat et les collectivités territoriales.

Paris, le 30 septembre 2015